



## LE MOT DU VENDREDI 09 JANVIER 2026

### CONDITION DE TRAVAIL ÇA CAILLE DANS NOS CLASSES !



Depuis lundi 5 janvier, une vague de froid perturbe la rentrée scolaire. 38 départements sont placés en vigilance orange et les températures atteignent jusqu'à -14 degrés. Dans de nombreux départements, les établissements scolaires ne sont pas chauffés dignement et des écoles ont dû fermer faute de chauffage. SUD éducation dénonce l'inaction du ministère qui, une nouvelle fois, brille par son incapacité à anticiper et met en danger personnels et élèves.

Aujourd'hui, dans le droit français, il n'existe pas de seuils thermiques minimal et maximal au-delà desquels les personnels sont autorisé·es à cesser le travail. L'instauration d'un tel seuil est une revendication majeure, qui s'appuie notamment sur les analyses de l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS), rattaché à l'Assurance maladie qui explique qu'"un environnement est considéré comme froid pour une température de l'air inférieure à 18° C, température à laquelle se déclenchent des déperditions de chaleur". L'OMS considère également qu'il y a des risques graves sur la santé quand les températures sont inférieures à 14 degrés. Depuis lundi, ces seuils ont été largement dépassés dans de nombreux établissements scolaires. Dans certaines écoles de Toulouse ou de Seine-Saint-Denis, des températures en dessous de 10 degrés ont été enregistrées. Pour SUD éducation, ces situations sont de graves mises en danger pour la santé des personnels et des élèves. Dans ces conditions, certains symptômes et risques peuvent apparaître : affaiblissement du système immunitaire, aggravation des maladies respiratoires, douleurs, etc.

Les administrations expliquent ces situations par des pannes ou des remises en service du système de chauffage trop tardif. Cependant, encore une fois, il est de la responsabilité du ministère d'anticiper ces situations, pour permettre aux personnels et aux élèves de travailler dans des conditions dignes. Les signalements saisis par les personnels sur le Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST) et les droits de retrait se multiplient depuis lundi. Nous demandons que ces exercices du droit de retrait soient reconnus comme légitimes au plus vite par l'administration. Nous encourageons les collègues à documenter le plus précisément possible ces situations et à les signaler sur les RSST.

Ces situations soulignent également à nouveau que le ministère est incapable d'adapter le bâti scolaire au changement climatique et aux enjeux de santé et de sécurité qu'il nécessite quand nous faisons face à des vagues de froid ou de chaleur.

SUD éducation rappelle que notre employeur est dans l'obligation d'évaluer notre exposition au risque thermique (en cas d'alerte jaune Météo France) et qu'il est soumis à une obligation de résultats dans la protection des travailleur·ses (en cas d'alerte orange ou rouge). SUD éducation revendique la mise à disposition de réels moyens permettant de travailler et d'accueillir les élèves tout en préservant la santé de chacun·e. Il est également indispensable de rénover le bâti scolaire et universitaire au plus vite pour l'adapter à l'intensification des épisodes de grand froid ou caniculaires.

## AESH

### LE SÉNAT REJETTE LA PROPOSITION DE LOI POUR FONCTIONNARISER LES AESH ET GARANTIR UNE MEILLEURE INCLUSION DES ÉLÈVES.



Les sénatrices et sénateurs du groupe PS ont déposé une proposition de loi (PPL) pour fonctionnarisier les AESH et « garantir une meilleure inclusion des élèves ». Ce texte de la sénatrice PS Marie-Pierre Monier avait vocation à créer un nouveau corps de la fonction publique de catégorie B pour les AESH, « pour remettre à leur juste valeur ces personnels devenus, en quelques années, le deuxième métier de l'éducation », souligne la sénatrice PS de la Drome.

De quoi répondre aux problématiques inhérentes aux collègues accompagnant (e)s d'élèves en situation de handicap. A savoir une très grande précarité, un salaire inférieur au seuil de pauvreté, un temps partiel subi avec des AESH souvent obligés d'avoir un second travail pour vivre, parfois jusqu'à plus de 10 enfants à accompagner ou encore un manque criant de formation, avec des personnels qui peuvent attendre jusqu'à un an pour être formés aux spécificités de l'enfant qu'ils accompagnent. Derrière, ce sont directement les élèves concernés qui en pâtissent.

Encore faut-il avoir eu la chance d'avoir un AESH. 14 % des notifications de la MDPH (maison départementale des personnes handicapées), qui donnent le droit d'avoir un AESH, n'étaient pas respectées à la rentrée, sans compter les notifications seulement honorées de quelques heures. Sur les près de 50.000 postes vacants en septembre, le ministère de l'Education avait pu ramener ce chiffre à 42.000 avant les vacances de la Toussaint.

En leur permettant de devenir fonctionnaire – en intégrant ceux qui ont plus de 3 ans d'ancienneté, avec un concours pour les autres – les sénateurs PS espéraient rendre la fonction d'AESH plus attrayante, notamment en garantissant une progression de carrières et en professionnalisant leur métier.

Le coût supplémentaire de cette réforme serait de 1,4 milliard d'euros sur 4 milliards estimés, le coût actuel de l'embauche des AESH étant déjà de 3 milliards d'euros par an. Rappelons que la suppression de l'ISF a fait perdre 4 milliards d'euros aux caisses de l'Etat...

Mais la majorité de droite et centre droite en ont décidé autrement et ont rejeté la proposition de loi. Payés 5 676,12 euros net par mois, en majorité masculine, ils ont statué sur le métier composé à 93 % de femmes, dont la moyenne d'âge est de 45 ans, payées en moyenne 850 euros net avec des temps partiels imposés.

Sud Education 49 réaffirme plus que jamais son soutien aux AESH, demande la création d'un statut de fonctionnaire de l'Education nationale, d'une revalorisation salariale conséquente, et de véritables formations!

# PALESTINE

## L'ARMÉE ISRAÉLIENNE ATTAQUE UNE UNIVERSITÉ PALESTINIENNE



Nous relayons ci-dessous le témoignage anonyme de collègues de l'Université de Birzeit, à Ramallah, en Palestine (Cisjordanie) ainsi que le communiqué officiel de l'Université de Birzeit sur les évènements graves survenus hier.

À la suite d'une invasion militaire du campus par l'armée israélienne, quarante-et-un-e étudiant·es ont été blessé·es par balles réelles, neuf ont été hospitalisés dont deux grièvement, alors que l'établissement fonctionnait normalement et accueillait étudiant·es, enseignant·es et personnels. Des

ordinateurs et des biens appartenant aux étudiant·es et à l'université ont été volés par l'armée coloniale.

Sud Éducation apporte son soutien total aux étudiant·es et aux membres du personnel de l'Université de Birzeit, ainsi qu'à l'ensemble des victimes palestiniennes de la politique menée par l'État colonial et génocidaire israélien.

Témoignage de collègues de l'université de Birzeit :

*« C'était hier lorsque les forces israéliennes sont entrées à l'Université de Birzeit. C'était comme un film hollywoodien : neuf étudiants ont été blessés par balles. Ils ne veulent aucune activité nationale ni palestinienne, même sur le campus... »*

*« Ils font régulièrement irruption à l'université quand ils le souhaitent. Mais hier, la situation était très dangereuse. Il y avait des tirs, des gaz lacrymogènes et des grenades assourdissantes, ainsi que des menaces si les étudiants s'engageaient dans la moindre activité supplémentaire. »*

*« Ils sont toujours hospitalisés ; deux ou trois d'entre eux sont dans un état grave. »*

Communiqué de l'université de Birzeit en français :

*« Dans le cadre de son offensive continue contre la vie et les institutions palestiniennes, l'armée d'occupation israélienne a mené une incursion militaire à l'Université de Birzeit pendant les heures officielles de travail, à un moment où le campus était rempli d'étudiants, d'enseignants et de personnels. Cette invasion était prémeditée et a coïncidé avec une mobilisation du syndicat étudiant contre la violence de l'armée coloniale de peuplement à l'encontre de notre peuple et sa politique d'emprisonnement politique de masse. »*

*« Transformant le campus universitaire en un espace d'agression militaire, les forces d'occupation ont détruit le portail principal de l'université, pris d'assaut le campus avec un grand nombre de soldats et de véhicules militaires, et tiré à balles réelles, lancé des grenades assourdissantes et des gaz lacrymogènes directement sur les étudiants et les membres de la communauté universitaire. En conséquence, plusieurs étudiants ont été blessés par balles et sont toujours hospitalisés. »*

*« Cette invasion militaire en plein jour de l'Université de Birzeit s'inscrit dans une politique systématique menée par le régime sioniste de colonisation de peuplement visant à intimider les étudiants et à porter atteinte à leur droit à l'éducation, dans le but de réprimer la conscience palestinienne et de cibler les institutions nationales. »*

*« L'Université affirme que ces pratiques répressives ne briseront ni la volonté de ses étudiants et de son personnel, ni sa détermination à poursuivre sa mission académique et nationale. »*

*En violation flagrante des normes et conventions internationales garantissant la protection des étudiants et des travailleurs au sein des institutions académiques, notamment les Conventions de Genève et le droit international humanitaire, l'État sioniste poursuit la criminalisation de l'éducation palestinienne. L'Université de Birzeit réitère son appel aux organisations internationales, aux institutions de défense des droits humains et aux médias afin qu'ils assument leurs responsabilités morales et juridiques en prenant des mesures immédiates pour dénoncer ces violations persistantes visant l'enseignement supérieur palestinien, exercer une pression effective pour y mettre fin et demander des comptes aux responsables.*

*L'Université de Birzeit affirme que l'éducation demeurera un acte de résistance anticoloniale, et que l'université continuera d'être un espace de savoir et de liberté, malgré toutes les tentatives de répression et d'agression.*

*Université de Birzeit"*

**Rassemblement pour la Palestine :**

**Soirée Rencontre au 400 Coups mercredi 14 janvier à 20h00**

PALESTINE 36 de Annemarie Jacir

Avec Saleh Bakri, Hiam Abbass, Jeremy Irons

Palestine - Grande Bretagne - France - 2025 - 1h59 - VOST

Palestine, 1936. La grande révolte arabe, destinée à faire émerger un État indépendant, se prépare alors que le territoire est sous mandat britannique.

suivi d'une rencontre avec l'association France Palestine Solidarité.



**Equipe de rédaction: les Jeudien·nes**

**14 place Imbach 49100 ANGERS, 06 13 12 99 21**

**[contact@sudeducation49.org](mailto:contact@sudeducation49.org)**